



FOCUS N°37

De plus en plus d'élèves à Bruxelles : comment s'adaptent les écoles ?

MORGANE VAN LAETHEM (IBSA) & ANNE DUJARDIN (SERVICE ÉCOLE - PERSPECTIVE.BRUSSELS)

Ces dix dernières années, la population bruxelloise a fortement augmenté, entraînant une hausse du nombre d'élèves dans les écoles bruxelloises. Comment les écoles bruxelloises ont-elles adapté leurs infrastructures pour accueillir ces nouveaux élèves ? Ce Focus analyse les modalités de l'augmentation de la population scolaire observée au sein des établissements scolaires de la Région de Bruxelles-Capitale.

Comment l'augmentation de la population bruxelloise a-t-elle impacté les écoles de la Région ?

Depuis 2007, la Région de Bruxelles-Capitale a connu une croissance sans précédent de sa population. Cette augmentation du nombre d'habitants a des répercussions sur l'augmentation de la population scolaire : + 12 % entre l'année scolaire 2009-2010 et l'année scolaire 2017-2018. Or les écoles de la Région bruxelloise sont considérées comme saturées dès 2009-2010 dans le fondamental (Cahier 2 de l'IBSA, 2010) et en saturation croissante (mais non systématique) dans le secondaire depuis 2015-2016 (Wayens et al., 2018).

Dès lors, comment les écoles bruxelloises ont-elles absorbé la croissance de la population en âge de scolarité au sein de leurs infrastructures ? **Par quels moyens cette augmentation a-t-elle été possible ?** Construction de nouvelles classes, travaux de rénovation, déménagement, ... ? **L'augmentation du nombre d'élèves dans les écoles s'est-elle faite au détriment de la qualité des infrastructures et du cadre de vie des élèves ?** Ce sont les questions que se pose ce Focus.

Quand considérer qu'un site scolaire a vu sa population augmenter ?

Plutôt que d'école, on parlera ici de **site scolaire**. Chaque site scolaire correspond à une adresse spécifique et à un niveau d'enseignement (maternel, primaire ou secondaire). Dès lors, si à une adresse spécifique se trouvent plusieurs niveaux d'enseignement, on considèrera autant de sites que de niveaux présents.

La période étudiée dans ce Focus s'étend de l'année scolaire 2009-2010 à l'année scolaire 2017-2018, ce qui correspond aux données disponibles les plus récentes de l'IBSA au moment de la réalisation de ce Focus (→ Encadré 3). Le nombre d'élèves scolarisés est connu pour chaque site scolaire depuis 2009-2010 jusque 2017-2018 inclus.

La Région de Bruxelles-Capitale compte 1 260 sites scolaires au cours de la période étudiée. Les sites scolaires se répartissent selon trois types :

1. Tous les sites scolaires ayant un nombre d'élèves non nul depuis 2009-2010 jusqu'en 2017-2018 sont appelés les **sites préexistants**. Les sites préexistants sont au nombre de 982 et représentent 78 % du total des sites scolaires analysés.
2. Parmi les autres sites, deux cas de figure se présentent :
 - Les **nouveaux sites**, qui sont le résultat de l'ouverture d'un site, d'un déménagement¹ depuis un autre site ou de la fusion² de plusieurs sites scolaires au cours de la période étudiée. Leur nombre d'élèves en 2009-2010 est nul. Les nouveaux sites forment 15 % de l'ensemble des sites scolaires, soit 186 sites.
 - Les **anciens sites**, qui sont le résultat de la fermeture d'un site, d'un déménagement¹ vers un autre site ou d'une fusion² entre plusieurs sites scolaires au cours de la période étudiée. Leur nombre d'élèves en 2017-2018 est nul. On compte 92 anciens sites, lesquels constituent 7 % des sites scolaires analysés.

L'augmentation, la diminution ou la stabilité de la population scolaire de chaque site au cours de la période étudiée est attribuée de la manière suivante :

- Concernant les **sites préexistants**, l'hypothèse posée est qu'un site scolaire peut accueillir sans contrainte majeure jusqu'à deux élèves supplémentaires par classe (→ Encadré 1). Cela correspond à l'ajout d'un banc avec deux chaises dans une classe préexistante. Dès lors, un site scolaire préexistant est dit :
 - en augmentation si le nombre d'élèves supplémentaires par classe est strictement supérieur à 2 ;
 - stable si ce nombre est compris entre 2 et -2³ ;
 - en diminution si le nombre d'élèves supplémentaires par classe est inférieur à -2.
- Par hypothèse, la population scolaire de tous les **nouveaux sites** est supposée avoir augmenté.
- Par hypothèse, la population scolaire de tous les **anciens sites** est supposée avoir diminué.

Comment les écoles bruxelloises ont-elles absorbé la forte croissance de la population scolaire ?

Entre l'année scolaire 2009-2010 et l'année scolaire 2017-2018, le nombre total d'élèves en maternel, primaire et secondaire est passé de 227 999 élèves à 254 943 élèves, soit une augmentation d'environ 27 000 élèves en 8 ans (+ 12 %). Cette croissance de la population scolaire a été la plus forte dans le niveau primaire (+ 16 % sur la période étudiée). La répartition par niveau est présentée dans la figure ①.

Dans un contexte de saturation (croissante dans le secondaire) des écoles bruxelloises, par quels moyens cette augmentation du nombre d'élèves a-t-elle été possible ?

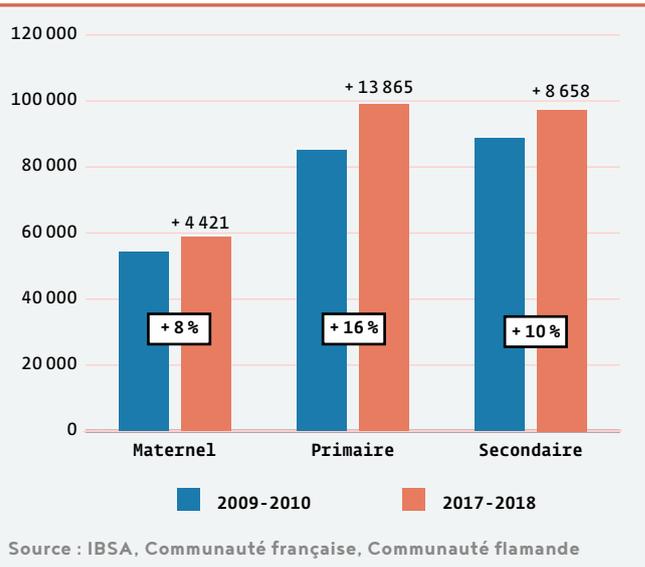


1. Détermination du nombre d'élèves supplémentaires par classe

Le nombre d'élèves supplémentaires par classe est déterminé en trois étapes :

1. Déterminer un nombre de classes pour chaque site scolaire. Aucune donnée n'est disponible actuellement sur la capacité des classes dans l'enseignement bruxellois. D'après deux études et sur base d'observations de terrain, le nombre moyen d'élèves par classe s'établit à 24 élèves dans l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire (Wayens *et al.*, 2013 ; Quittre et Dupont, 2019)⁴ et à 10 élèves dans l'enseignement spécialisé. Le nombre de classes d'un site est estimé grâce au nombre d'élèves scolarisés dans le site en 2009-2010 divisé par ce nombre moyen d'élèves par classe (selon le niveau et le type d'enseignement considéré). Le chiffre obtenu est systématiquement arrondi à l'unité supérieure, en considérant qu'une classe supplémentaire est créée dès que le quota de 24 ou 10 élèves est atteint.
2. Déterminer le nombre de places vacantes par site. Le nombre de places vacantes est égal au nombre de classes multiplié par le nombre moyen d'élèves par classe, le tout soustrait du nombre d'élèves scolarisés en 2009-2010.
3. Déterminer le nombre d'élèves supplémentaires par classe. Le nombre d'élèves supplémentaires par classe est égal au rapport de la différence entre le nombre d'élèves en 2017-2018 par rapport à 2009-2010, retranché du nombre de places vacantes, le tout divisé par le nombre de classes.

① COMPARAISON DU NOMBRE D'ÉLÈVES SCOLARISÉS DANS LES ÉCOLES DE LA RÉGION BRUXELLOISE EN 2009-2010 ET 2017-2018 PAR NIVEAU



② DIFFÉRENCE ENTRE LE NOMBRE D'ÉLÈVES EN 2017-2018 ET EN 2009-2010 SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LE TYPE D'AMÉNAGEMENT DU SITE SCOLAIRE (NOUVEAU ET ANCIEN CONFONDUS)

	Maternel	Primaire	Secondaire	Total
Fermeture	- 246	- 223	- 441	- 910
Ouverture	+ 2 630	+ 4 561	+ 3 121	+ 10 312
Déménagement	+ 519	+ 407	- 4	+ 922
Fusion	+ 181	+ 185	0	+ 366
Total	+ 3 084	+ 4 930	+ 2 676	+ 10 690

Source : IBISA, Communauté française, Communauté flamande

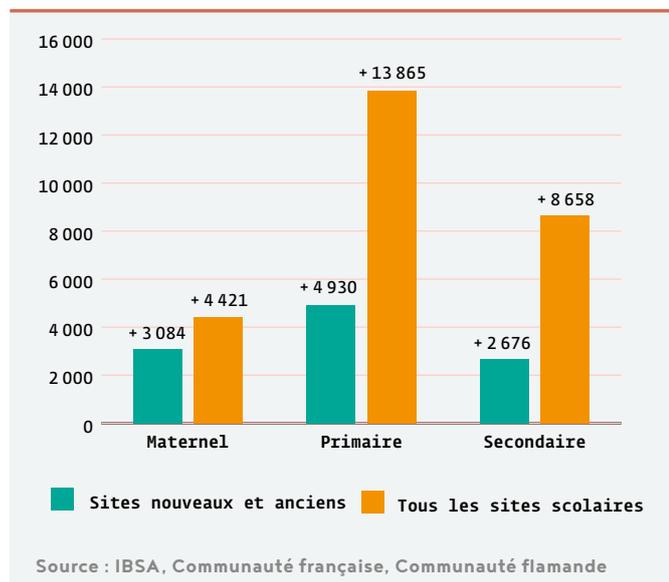
Les sites nouveaux et anciens

Au cours de la période de 2009-2010 à 2017-2018, 11 600 élèves supplémentaires ont été accueillis sur les **nouveaux sites**. Les **anciens sites** ont, eux, contribué à une diminution de 910 élèves. La différence entre ces augmentations et diminutions représente ainsi 10 690 élèves supplémentaires accueillis par ces sites sur la période (②). Cela représente environ 40 % des 27 000 d'élèves supplémentaires constatés sur l'ensemble des sites scolaires.

Dans l'enseignement maternel et primaire, les déménagements¹ d'un site scolaire à un autre ont permis d'accueillir plus d'élèves sur les nouveaux sites (soit 926 élèves supplémentaires au total) tandis que dans le secondaire, l'opération s'est révélée neutre. Les fusions² entre sites scolaires n'ont eu lieu qu'entre des sites du niveau fondamental (maternel et primaire). Elles ont également permis d'augmenter très légèrement la capacité d'accueil des élèves en Région bruxelloise.

Les nouveaux sites scolaires ont contribué à absorber 70 % des élèves supplémentaires du maternel supplémentaires du maternel et environ un tiers de ces élèves en primaire et en secondaire, après déduction des places perdues dans les anciens sites (③).

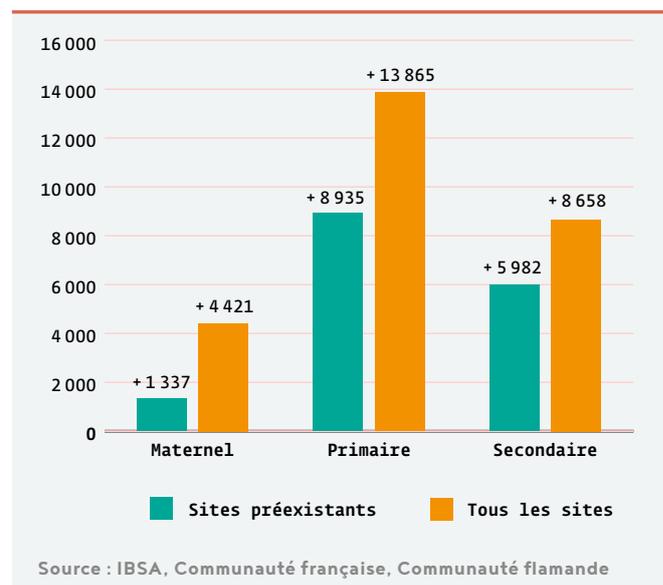
③ COMPARAISON DU NOMBRE D'ÉLÈVES SUPPLÉMENTAIRES SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, QUE L'ON CONSIDÈRE LES SITES NOUVEAUX ET ANCIENS OU L'ENSEMBLE DES SITES SCOLAIRES, ENTRE 2009-2010 ET 2017-2018



Les sites préexistants

Si les nouveaux sites ont permis d'absorber 40 % de l'augmentation du nombre d'élèves entre 2009-2010 et 2017-2018, les 60 % restants ont été accueillis au sein des **sites scolaires préexistants**. L'augmentation du nombre d'élèves au sein des sites scolaires préexistants représente un total de plus de 16 250 élèves, principalement dans le primaire et le secondaire (④).

④ COMPARAISON DU NOMBRE D'ÉLÈVES SUPPLÉMENTAIRES SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT, QUE L'ON CONSIDÈRE LES SITES PRÉEXISTANTS OU L'ENSEMBLE DES SITES SCOLAIRES, ENTRE 2009-2010 ET 2017-2018



Une population scolaire qui augmente, diminue ou reste stable

L'ensemble des **sites préexistants**, soit 982 sites scolaires, ont été classés selon que leur population scolaire a augmenté, diminué ou est restée stable entre 2009-2010 et 2017-2018. Au total, la population scolaire augmente dans plus d'un site préexistant sur quatre (27 %, soit 270 sites) tandis qu'elle diminue dans un tiers des sites préexistants (33 %, soit 319 sites). 40 % des sites préexistants (soit 393 sites) ont gardé une population scolaire stable (selon nos hypothèses, voir supra).

5 DIFFÉRENCE ENTRE LE NOMBRE D'ÉLÈVES EN 2017-2018 ET EN 2009-2010 SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LE SITE SCOLAIRE PRÉEXISTANT

La population du site ...				
	Augmente	Diminue	Reste stable	Total
Maternel	2 905	- 2 473	905	1 337
Primaire	8 474	- 1 128	1 589	8 935
Secondaire	7 158	- 2 297	1 121	5 982
Total	18 537	- 5 898	3 615	16 254

Source : IBSA, Communauté française, Communauté flamande

18 537 élèves supplémentaires ont été accueillis dans les sites préexistants dont la population scolaire a augmenté au cours de la période étudiée. Les sites scolaires dont la population scolaire a diminué ont perdu pas moins de 5 898 élèves (5). La population scolaire a augmenté de 3 615 élèves dans les sites scolaires dont la population est considérée comme stable. Cette augmentation du nombre d'élèves au sein des sites scolaires jugés stables peut paraître étonnante. Elle traduit en réalité et en partie la densification des sites scolaires préexistants qui découle de l'hypothèse qu'un site scolaire peut accueillir sans contrainte majeure jusqu'à 2 élèves supplémentaires par classe.

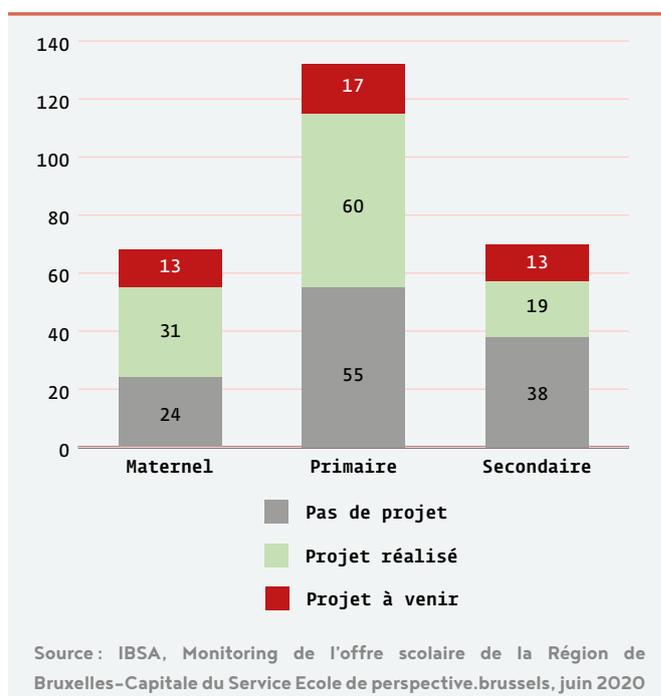
Comment l'augmentation du nombre d'élèves a-t-elle été possible ?

La suite de l'analyse ne porte que sur les **sites préexistants** dont la population scolaire a augmenté entre 2009-2010 et 2017-2018, selon nos hypothèses. La question qui se pose est de déterminer le moyen principal qui a permis à chacun de ces sites d'accueillir un plus grand nombre d'élèves au sein de leurs infrastructures.

Pour répondre à cette question, deux sources de données sont utilisées (→ Encadré 3) : le monitoring de l'offre scolaire du Service École de perspective.brussels et l'enquête téléphonique réalisée auprès de tous les sites scolaires préexistants dont le nombre d'élèves a augmenté au cours de la période étudiée mais pour lesquels un projet de création de places scolaires n'est pas identifié par le monitoring de l'offre scolaire.

Parmi les 270 sites préexistants qui ont connu une augmentation de leur population scolaire au cours de la période étudiée, une large majorité (57 %) a répondu aux besoins de nouvelles places au moyen d'un projet d'infrastructure réalisé ou à venir (→ Encadré 2). Les 43 % restants ne semblent pas avoir mis sur pied un tel projet (6). Une différence se marque entre les niveaux d'enseignement : une plus grande proportion des sites scolaires des niveaux maternel et primaire a réalisé un projet de création de places par rapport aux sites scolaires du niveau secondaire (respectivement 65 % et 58 % contre 46 %). Cela traduit la nécessité de tels investissements dans un contexte de saturation du niveau fondamental dès le début de la période étudiée (à savoir 2009-2010); cette tension étant moins forte au niveau du secondaire.

6 RÉPARTITION DES SITES SCOLAIRES PRÉEXISTANTS AYANT CONNU UNE AUGMENTATION DE LEUR POPULATION SCOLAIRE SELON LE NIVEAU D'ENSEIGNEMENT ET LES PROJETS DU MONITORING DE L'OFFRE SCOLAIRE DU SERVICE ÉCOLE DE PERSPECTIVE.BRUSSELS AU COURS DE LA PÉRIODE 2009-2010 À 2017-2018



Les moyens ayant le plus contribué à la croissance du nombre d'élèves dans les sites préexistants dont la population scolaire a augmenté sont la rénovation des bâtiments et, dans une moindre mesure, le placement de modules préfabriqués (7). Ces deux moyens ont permis d'accueillir plus de 10 000 élèves supplémentaires au sein des sites préexistants concernés au cours de la période étudiée. Ce constat se justifie par, d'une part, la rareté et le coût élevé du foncier en Région de Bruxelles-Capitale et d'autre part, par les mesures d'urgence qui ont été mises en œuvre pour répondre rapidement aux besoins en création de places scolaires, dans un contexte de saturation. Le placement de modules ou la rénovation d'espaces et bâtiments déjà existants et leur transformation en salles de classes ont notamment permis de créer de nouvelles places dans un délai court. Dans l'enseignement maternel et primaire s'ajoute la construction de nouveaux bâtiments en dur et dans l'enseignement primaire et secondaire, le fait qu'il restait de la place dans les écoles.



2. Les projets de création de places scolaires

Pour absorber la croissance de sa population scolaire, un site scolaire a la possibilité de réaliser un projet d'infrastructure pour la création de nouvelles classes. Si un site scolaire a augmenté son nombre d'élèves via un projet de création de places réalisé ou programmé au cours de la période étudiée (d'après les données d'observation reprises dans le monitoring de l'offre scolaire géré par le Service École de perspective.brussels), ce projet est alors considéré comme le moyen principal ayant permis l'augmentation du nombre d'élèves au sein du site scolaire.

On distingue trois types d'opération : la construction d'un bâtiment ou d'une annexe en vue d'accueillir de nouvelles classes, la rénovation d'une infrastructure permettant l'aménagement de classes supplémentaires ou le placement de modules préfabriqués. Si la réalisation d'un projet de création de places combine plusieurs types d'opération, on considère par défaut que la construction prime sur le reste. Dans les cas où la réalisation d'un projet passe par une rénovation et le placement de modules, on considère comme moyen principal d'augmentation du nombre d'élèves l'opération qui a permis la création du plus grand nombre de places supplémentaires.

À noter qu'une série de projets programmés au cours de la période étudiée n'étaient pas encore réalisés à la fin de la période (soit lors de l'année scolaire 2017-2018). Ceux-ci constituent une catégorie à part entière, les « projets à venir ». Cette catégorie peut être interprétée comme un signal que l'établissement scolaire a pris les mesures nécessaires pour accueillir les nouveaux élèves, voire pour maintenir la qualité des infrastructures scolaires.

En revanche, face à une augmentation du nombre d'élèves au cours de la période étudiée et dans le cas où aucun projet n'a été identifié au sein du monitoring de l'offre scolaire, l'établissement scolaire a alors été contacté dans le cadre d'une enquête téléphonique (→ Encadré 3) pour identifier le moyen principal qui a permis cette augmentation.

Pour rappel, l'enseignement secondaire n'est considéré comme saturé qu'à partir de l'année scolaire 2015-2016, or l'analyse porte sur la période s'étendant de 2009-2010 à 2017-2018. Dès lors au cours de la période étudiée, les établissements scolaires secondaires ont pu accueillir un nombre d'élèves plus important sans forcément nécessiter la réalisation d'un projet d'infrastructure pour créer de nouvelles places au sein du site scolaire. Par ailleurs, il restait également de la place au sein des infrastructures existantes de l'enseignement primaire qui ont aussi largement contribué à accueillir le flot des élèves supplémentaires. Les délais de réalisation d'un projet de construction « en dur » correspondent à environ 5 à 6 ans entre la conception du projet et sa réalisation effective (d'après les données d'observation du monitoring de l'offre scolaire). Cela explique pourquoi ce moyen a davantage été utilisé aux niveaux maternel et primaire (pour rappel, considérés comme saturés dès 2009-2010) au cours de la période étudiée.

Avec quel impact sur la qualité des infrastructures scolaires ?

L'enquête téléphonique a été réalisée auprès des **sites scolaires préexistants** qui ont connu une augmentation⁵ de leur nombre d'élèves entre 2009-2010 et 2017-2018, sans projet identifié par le monitoring de l'offre scolaire du Service École de perspective.brussels. Elle a permis d'évaluer l'impact de cette croissance de la population scolaire sur la qualité des infrastructures et du cadre de vie des élèves. Le taux de réponse global est de 94 % : 128 sites scolaires ont répondu de manière partielle ou complète à l'enquête. Parmi les répondants, 75 % des sites scolaires interrogés ont répondu de manière valable à la question des espaces communs tandis que 87 % d'entre eux ont répondu valablement à la question d'évaluer la qualité des infrastructures et du cadre de vie des élèves au début de la période étudiée (soit avant 2010) et au moment de l'enquête (2019-2020)⁶ (→ Annexe).

Concernant les espaces communs, 58 % des répondants déclarent que les espaces communs (comme la cour de récré, les toilettes, le réfectoire ou la salle de gym) ne sont plus adaptés au nombre d'élèves, sans préciser si c'était le cas par le passé. Ce constat est d'autant plus interpellant qu'aucun projet d'infrastructure ne semble avoir été mis en place pour répondre au nombre croissant d'élèves au sein de l'établissement, d'après le monitoring de l'offre scolaire. Selon

⑦ NOMBRE D'ÉLÈVES SUPPLÉMENTAIRES PAR SITE ET NOMBRE DE SITES PRÉEXISTANTS QUI ONT CONNU UNE AUGMENTATION DE LEUR POPULATION SCOLAIRE, SELON LE MOYEN UTILISÉ, ENTRE 2009-2010 ET 2017-2018

Nombre d'élèves supplémentaires					
Moyen principal	Maternel	Primaire	Secondaire	Total	Nombre de sites
Changement d'affectation	0	283	249	532	7
Construction en dur	646	1406	545	2 597	39
Il restait de la place	391	1816	1606	3 813	64
Modules	832	1832	1186	3 850	44
Rénovation	695	2 926	2 982	6 603	84
Pas de réponse	341	211	590	1 142	32
Total	2 905	8 474	7 158	18 537	270

Source : IBSA, Monitoring de l'offre scolaire de la Région de Bruxelles-Capitale du Service École de perspective.brussels (juin 2020), enquête téléphonique (2019-2020)

les résultats de l'enquête, un tiers de ces répondants dit avoir utilisé la place restante au sein des bâtiments scolaires pour accueillir les élèves supplémentaires. Près d'un répondant sur six affirme par ailleurs avoir changé l'affectation de certains locaux ou espaces pour créer de nouvelles classes. Cela expliquerait aussi le manque d'espaces communs par rapport au nombre d'élèves et la sur-occupation potentielle des sites scolaires en question.

L'enquête met également en lumière que 36 % des sites scolaires préexistants interrogés, qui ont tous connu une augmentation de leur population scolaire sans projet connu du monitoring de l'offre scolaire, notent une diminution de la qualité de leurs infrastructures au cours de la période étudiée. Pour 38 % des répondants, la qualité des infrastructures semble être restée la même tandis que 26 % des sites ayant répondu à l'enquête ont vu la qualité de leurs infrastructures s'améliorer depuis 2010. Plusieurs points sont à noter dans l'interprétation de ces chiffres. D'une part, une partie des directions interrogées n'étaient en fonction que depuis quelques années seulement au moment de l'enquête. Leur évaluation de la période écoulée depuis 2010 reste donc difficile à apprécier. D'autre part, pour comprendre les cas d'amélioration de la qualité des infrastructures, il faut noter que, majoritairement, ces sites ont déclaré qu'il restait de la place dans l'école. En moyenne, la qualité des infrastructures et du cadre de vie des élèves est évaluée à 7/10 par les répondants au moment de l'enquête.

Conclusions et perspectives

Entre les années scolaires 2009-2010 et 2017-2018, la population scolaire au sein des écoles bruxelloises a augmenté fortement, de près de 27 000 élèves (soit + 12 %).

Les **nouveaux sites scolaires** (représentant 15 % de l'ensemble des sites scolaires) ont permis d'absorber 40 % de l'augmentation du nombre d'élèves au cours de la période étudiée, soit 10 690 élèves. Les **sites scolaires préexistants** ont accueilli les 60 % restants d'élèves supplémentaires (soit 16 254 élèves), principalement dans les niveaux primaire et secondaire.

40 % des sites préexistants (393 sites) ont accueilli un nombre jugé stable d'élèves au cours de la période étudiée. Paradoxalement, ces sites ont connu dans leur ensemble via de petites variations cumulées une augmentation d'environ 3 600 élèves entre 2009-2010 et 2017-2018. Elle s'explique par le fait que ces sites sont définis comme pouvant accueillir jusqu'à 2 élèves supplémentaires par classe.

Un quart des sites scolaires préexistants (270 sites) ont, eux, augmenté leur population scolaire de plus de 2 élèves par classe au cours de la période étudiée. D'après le monitoring de l'offre scolaire du Service École de perspective.brussels, une large majorité d'entre eux (57 %) a répondu aux besoins de nouvelles places au moyen d'un projet d'infrastructure (réalisé ou à venir). C'est davantage le cas au niveau fondamental (avec 65 % dans le maternel et 58 % dans le primaire).

Parmi les moyens mis en œuvre pour faire face à cette augmentation du nombre d'élèves, la rénovation des bâtiments et, dans une moindre mesure, le placement de modules préfabriqués sont les moyens qui ont le plus

largement contribué à accueillir les élèves supplémentaires. Ce constat n'est pas surprenant au vu de la rareté du foncier et du contexte de saturation (à tout le moins dans le fondamental) des écoles en Région de Bruxelles-Capitale.

La densification des sites scolaires préexistants dont la population scolaire a augmenté semble avoir eu un impact négatif sur la qualité des infrastructures scolaires et sur le cadre de vie des élèves, d'après les résultats de l'enquête téléphonique. Cette détérioration de la qualité des infrastructures scolaires s'est traduite notamment par un manque d'espaces communs (toilettes, réfectoire, cour de récréation, salle des professeurs, etc.) qui ne semblent plus adaptés au nombre d'élèves selon 58 % des répondants. Afin d'évaluer la qualité des infrastructures scolaires et d'identifier les améliorations à apporter, le Service École de perspective.brussels a publié un guide « *Mon école, un espace de qualité* » à l'attention des écoles de l'enseignement fondamental⁷.

La densification des sites scolaires pose également la question des normes d'infrastructure (et en particulier des mètres-carrés par élève) imposées par les Communautés pour l'octroi de subventions. En effet, pour répondre à l'essor démographique, les écoles ont dû augmenter leur nombre d'élèves. Or, les normes physiques et financières, tant du côté francophone que du côté néerlandophone, définissent généralement des surfaces maximales à prévoir pour le bâtiment scolaire (et très rarement minimales). L'augmentation de la population de l'école n'entraîne donc pas automatiquement une obligation dans le chef de l'établissement d'améliorer la qualité de leurs infrastructures ni d'augmenter la superficie prévue.

Il serait intéressant de pousser plus loin cette analyse, en particulier au niveau géographique, pour étudier la répartition de l'augmentation du nombre d'élèves au sein du territoire bruxellois au cours de la période étudiée. En d'autres termes, il conviendrait d'identifier si la forte croissance de la population scolaire a été absorbée de la même manière au sein des différentes communes de la Région de Bruxelles-Capitale.



3. Les sources de données

Les analyses de ce Focus sont effectuées à partir de trois sources principales de données.

1. La base de données « Origine-destination » de l'IBSA

La base de données « Origine-destination » de l'IBSA regroupe les données des populations scolaires, en croisant le lieu de résidence avec le lieu de scolarité.

Les données incluent l'enseignement maternel, primaire et secondaire (y compris en alternance), francophone et néerlandophone, ordinaire et spécialisé. Les écoles considérées sont les écoles dont l'enseignement est organisé ou subsidié par la Communauté française ou la Communauté flamande, tous réseaux confondus (hors écoles privées, européennes et internationales).

Les données proviennent des comptages administratifs au 1^{er} février de l'année scolaire en cours pour la Communauté française et au 15 janvier pour la Communauté flamande. Les données des deux Communautés ont été fusionnées pour les analyses.

Les informations utilisées sont :

- l'adresse de scolarité au lieu de l'implantation (une école pouvant avoir plusieurs implantations),
- la commune de scolarité
- le niveau et le type d'enseignement,
- le nombre d'élèves.

2. Le monitoring de l'offre scolaire en Région de Bruxelles-Capitale du Service École de perspective.brussels

Dans le cadre du Programme bruxellois pour l'enseignement de la Stratégie 2030 pour Bruxelles, le Service École de perspective.brussels a été chargé d'élaborer un outil de suivi des programmations de nouvelles places depuis 2010 dans l'enseignement fondamental et secondaire en Région bruxelloise : le monitoring de l'offre scolaire⁸. L'objectif poursuivi par ce monitoring est de quantifier les créations de places scolaires et de faciliter la réalisation des projets de création de places dans les écoles bruxelloises. Il s'agit de données d'observation.

Concrètement, le monitoring de l'offre scolaire est une base de données qui compile les projets de création de places dans les établissements scolaires bruxellois permettant d'augmenter la capacité totale d'un établissement existant ou permettant la création d'un nouvel établissement, sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale, dans l'enseignement fondamental et secondaire, francophone et néerlandophone, ordinaire et spécialisé, tous réseaux confondus (hors écoles privées, européennes et internationales).

Les projets considérés dans ce monitoring sont les projets d'infrastructure bénéficiant de subsides publics en provenance des Communautés ou de la Région de Bruxelles-Capitale. Les projets de création de places dans l'enseignement officiel subventionné faisant l'objet d'un accord de principe du Collège des Bourgmestre et Échevins ou du Conseil communal sont également comptabilisés. L'ajout de chaises au sein des classes existantes ainsi que la création de classes dans des locaux inoccupés ou préalablement affectés à une autre fonction (ne nécessitant pas de subsides ni de demande de permis d'urbanisme) ne sont donc pas pris en compte parmi les projets de création de places du monitoring de l'offre scolaire.

Les informations utilisées sont :

- l'adresse de l'implantation scolaire où le projet de création de places est réalisé ou programmé,
- le niveau et le type d'enseignement,
- la langue d'enseignement,
- l'année d'ouverture des places créées ou programmées,
- le(s) type(s) d'opération choisi(s) pour réaliser le projet : rénovation, construction ou placement de modules préfabriqués.

3. Les résultats d'une enquête téléphonique

Une enquête téléphonique a été réalisée entre le mois de septembre 2019 et le mois de janvier 2020 par un prestataire externe à la demande du Service École de perspective.brussels, en collaboration avec l'IBSA, dans le cadre du présent Focus. Cette enquête par questionnaire s'adressait aux écoles fondamentales et secondaires bruxelloises, francophones et néerlandophones, ordinaires et spécialisées, tous réseaux confondus, qui ont connu une augmentation de leur nombre d'élèves entre l'année scolaire 2009-2010 et l'année scolaire 2017-2018, sans projet de création de places scolaires identifié par le monitoring de l'offre scolaire (notamment dans le cas de la création de nouvelles places n'ayant pas bénéficié de subsides publics ou n'ayant pas fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme).

L'enquête avait pour objectif premier d'identifier les moyens ayant permis aux écoles interrogées d'augmenter le nombre de leurs élèves depuis 2010 et de les classer en différents types, sur base de propositions de réponses précodées : la construction d'un nouveau bâtiment, des travaux de rénovation, le placement de modules temporaires, l'occupation de locaux précédemment affectés à d'autres fonctions (réfectoire, salle des professeurs, couloirs...), l'augmentation du nombre d'élèves dans des classes existantes, un déménagement ou un changement de locaux, la mise à disposition de locaux inoccupés ou par le biais d'un autre moyen à préciser. Le questionnaire demandait par ailleurs de préciser quel était le moyen qui avait le plus contribué à augmenter le nombre d'élèves au cours des dix dernières années.

Un autre objectif de l'enquête était d'estimer l'impact de l'augmentation du nombre d'élèves sur la qualité des infrastructures scolaires et sur le cadre de vie des élèves au sein de l'établissement interrogé. Deux questions étaient posées : l'une visait à évaluer si les espaces communs étaient encore adaptés au nombre d'élèves et l'autre consistait à apprécier sur une échelle de 1 à 10 (1 étant mauvais et 10 excellent) la qualité des infrastructures et le cadre de vie des élèves, avant 2010 et au moment de l'enquête, suite à l'augmentation de la population scolaire.

Les questions et les résultats bruts de l'enquête se trouvent en annexe.

Annexe : questionnaire et résultats bruts de l'enquête téléphonique

1. Résultats bruts de l'enquête

Nombre de sites scolaires interrogés : 136

Taux de réponse :

- 95 sites ont répondu complètement à l'enquête (70 %)
- 33 sites ont répondu de manière partielle à l'enquête (24 %)
- 8 sites n'ont pas répondu à l'enquête (6 %).

Répartition des sites scolaires interrogés selon leur réponse à la question « Quel est le moyen principal qui a permis à votre école d'augmenter le nombre de ses élèves depuis 2010 ? » et selon le niveau d'enseignement

	Maternel	Primaire	Secondaire	Total
Construction en dur	0	1	0	1
Containers	2	3	0	5
Rénovation	1	11	10	22
Changement d'affectation	2	5	5	12
Plus d'élèves dans classes existantes	8	21	8	37
Déménagement/changement de locaux	1	0	0	1
Il restait de la place	6	27	17	50
Autre	0	0	0	0
Pas de réponse	2	3	3	8
Total	22	71	43	136

Les espaces communs (cour de récré, toilettes, réfectoire, salle de gym ...) sont-ils encore adaptés au nombre d'élèves ?

- 'oui' pour 42 % des répondants (43 sites)
- 'non' pour 58 % des répondants (60 sites)
- 33 sites scolaires interrogés n'ont pas répondu.

Comment la qualité des infrastructures a-t-elle évolué entre avant 2010 et le moment de l'enquête (2019-2020) ?

- 26 % des répondants estiment que la qualité des infrastructures a augmenté (30 sites). En moyenne, la qualité des infrastructures est notée 7,7/10 par ces sites au moment de l'enquête.
- 36 % des répondants estiment que la qualité des infrastructures a diminué (42 sites). En moyenne, la qualité des infrastructures est notée 5,9/10 par ces sites au moment de l'enquête.
- 38 % des répondants estiment que la qualité des infrastructures est restée la même (45 sites). En moyenne, la qualité des infrastructures est notée 7,5/10 par ces sites au moment de l'enquête.
- 19 sites scolaires interrogés n'ont pas répondu à la question.

En moyenne, la qualité des infrastructures est évaluée à 7/10 au moment de l'enquête par les sites ayant répondu à cette question.

2. Questions de l'enquête

Quels moyens ont permis à votre école d'augmenter le nombre de ses élèves depuis 2010 ?

- Création de classes dans une nouvelle construction en dur / nouveau bâtiment
- Ajout de classes dans des modules temporaires (containers)
- Travaux de rénovation
- Occupation de locaux ou espaces précédemment affectés à d'autres fonctions (si oui, lesquelles ? par exemple, cour de récréation, réfectoire, salle des professeurs...)
- Augmentation du nombre d'élèves dans les classes préexistantes
- Déménagement ou changement de locaux
- Il restait de la place dans l'école (locaux inoccupés par exemple)
- Autres, précisez ...

Selon vous, quel est le moyen qui a le plus contribué à augmenter le nombre d'élèves ?

Les espaces communs (cour de récré, toilettes, réfectoire, salle de gym ...) sont-ils encore adaptés au nombre d'élèves ?

Selon vous, l'augmentation du nombre d'élèves a-t-elle eu un impact sur la qualité de vos infrastructures et sur le cadre de vie des élèves ? En d'autres termes, sur une échelle de 1 à 10 (1 est mauvais et 10 excellent), comment évalueriez-vous la qualité des infrastructures et du cadre de vie des élèves avant 2010 et maintenant ?

Pour aller plus loin

- IBSA. DEHAIBE Xavier, 2010. *Impact de l'essor démographique sur la population scolaire en Région de Bruxelles-Capitale*. Cahiers de l'IBSA n°2.
- IBSA. DEHAIBE Xavier, DUSSART Corentin, VAN LAETHEM Morgane, 2017. *Projections de la population scolaire bruxelloise à l'horizon 2025*. Cahiers de l'IBSA n°7.
- QUITTRE Valérie; DUPONT Virginie, 2019. *TALIS 2018. Paysage de l'enseignement au 1er degré du secondaire*, Université de Liège/ Service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement.
- WAYENS Benjamin, JANSSENS Rudi, VAESSEN Joost, 2013. Note de synthèse BSI. *L'enseignement à Bruxelles : une gestion de crise complexe*, Brussels Studies, 70.
- WAYENS Benjamin, MARISSAL Pierre, D'ANDRIMONT Caroline, VANDENBROUCKE, Anneloes, 2018. Synthèse - *Création de places dans l'enseignement secondaire. Évaluation et localisation des besoins en Région de Bruxelles-Capitale*, perspective.brussels/ Brussels Studies Institute.

Glossaire

Ancien site

Résultat de la fermeture d'un site, d'un déménagement vers un autre site ou d'une fusion entre plusieurs sites scolaires au cours de la période étudiée.

Nouveau site

Résultat de l'ouverture d'un site, d'un déménagement depuis un autre site ou de la fusion de plusieurs sites scolaires au cours de la période étudiée.

Site préexistant

Site scolaire resté localisé à la même adresse et ayant accueilli continuellement des élèves au cours de la période étudiée.

Site scolaire

Un site scolaire est un lieu d'enseignement caractérisé par une adresse et un niveau d'enseignement spécifiques. Si plusieurs niveaux d'enseignement sont donnés à une adresse, on considèrera autant de sites scolaires que de niveaux pour cette adresse.

Notes

1. C'est-à-dire lorsque le site scolaire dans son ensemble change d'adresse.
2. La fusion est un mécanisme par lequel deux sites scolaires ne forment plus qu'un site, les élèves d'un des sites étant accueillis dans l'autre site. Le site qui accueille les élèves est considéré comme un nouveau site, tandis que l'autre site est considéré comme un ancien site.
3. Sur base des hypothèses posées, un site scolaire dit stable peut néanmoins connaître une variation de sa population scolaire au cours de la période étudiée. Celle-ci est toutefois perçue comme limitée par rapport à la capacité d'accueil du site scolaire en question.

4. D'après Wayens *et al.* (2013), ce nombre moyen d'élèves constitue une norme négociée entre syndicats, Communauté et pouvoirs organisateurs. Les auteurs précisent toutefois que cette norme semble être de plus en plus souvent dépassée en Région bruxelloise, vu le contexte de saturation (croissante) des écoles.
5. Dans le cadre de l'enquête, la population des sites scolaires était considérée comme ayant augmenté entre 2009-2010 et 2017-2018 lorsque le nombre d'élèves supplémentaires observé au cours de la période étudiée dépassait les 20 élèves dans l'enseignement fondamental et les 30 élèves dans l'enseignement secondaire. L'analyse de l'enquête a mis en lumière la nécessité d'avoir un calcul proportionnel, ce qui a mené à la méthode présentée dans le reste du Focus. Les quelques écoles supplémentaires qui auraient dû être interrogées selon le calcul proportionnel sont assimilées à des non-réponses.
6. Cette enquête comporte également ses propres limites sachant qu'il s'agit d'une enquête rétrospective basée sur une évaluation subjective des répondants. On identifie donc des biais comme des difficultés de remémoration (entraînant des oublis et des erreurs de datation notamment) ou des problèmes d'interprétation de la part des répondants liés à la subjectivité mais aussi une rotation du personnel au sein des directions d'écoles ayant pour conséquence que les personnes interrogées n'étaient dès lors pas toutes en poste tout au long de la période étudiée.
7. Le guide est téléchargeable sur le site web de beecole.brussels [via le lien suivant](#).
8. Pour plus d'informations, voir également le site web de beecole.brussels et plus particulièrement la boîte à outils « *Toolbox école* » qui met à disposition une série d'informations issues notamment du monitoring de l'offre scolaire, concernant les besoins en création de places dans l'enseignement fondamental et secondaire en Région bruxelloise.

COORDINATION SCIENTIFIQUE

Astrid Romain

COMITÉ DE LECTURE

Xavier Dehaibe, Dieter Demey, Julie Lumen, Virginie Maghe, Olivier Poupaert

ÉDITRICE RESPONSABLE

Astrid Romain - IBSA

©2020 Région de Bruxelles-Capitale. Tous droits réservés.